



Les registres des délibérations

Les délibérations constituent la source première de l'histoire locale depuis l'époque de la Révolution française. Ces registres sont d'autant plus précieux qu'ils n'existent qu'en un seul exemplaire.

Dans un souci de conservation et de diffusion, la ville de Sceaux a numérisé ses registres de délibérations de 1790 à 1947.

Vous pouvez obtenir le fichier numérique des registres qui ne sont pas actuellement en ligne en adressant un mail à archives@sceaux.fr.

Avec le soutien de la [Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France](#) ➡ (DRAC).

1788 - 1808

1808 - 1891

1891 - 1947

DU LUNDI

SUIVRE L'ACTUALITE DE LA
VILLE

RÉALISATION

STRATIS